

OBSERVATOIRE TERRITORIAL ET PARTENARIAL DU LOGEMENT DES ÉTUDIANTS DES ALPES-MARITIMES

*L'Offre de logements est-elle adaptée
au public étudiant des Alpes-Maritimes ?*



”

Dans le département des Alpes-Maritimes, 50 634 étudiants sont inscrits à une formation de l'enseignement supérieur. Environ 40% d'entre eux ne vivent plus au domicile de leurs parents, notamment pendant la semaine de cours. Ces étudiants décohabitants habitent principalement dans un logement dédié (48%) ou dans un logement du parc diffus en location vide ou meublée (44%), mais peuvent également être propriétaires de leur logement (5%) ou être logés gratuitement par un membre de leur famille ou un ami (3%).

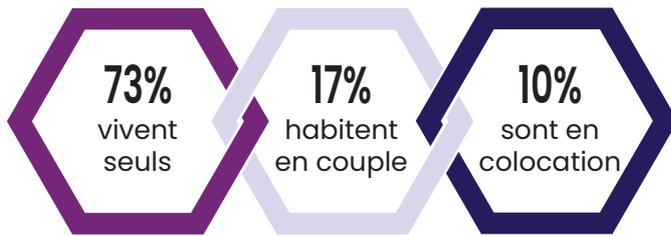
Les étudiants maralpins sont-ils satisfaits de leurs conditions de logement ? Pour quelles raisons ces étudiants ont-ils choisi le logement qu'ils habitent ?

Pour répondre à ces questions, l'OTLE 06 a souhaité donner la parole aux étudiants maralpins à travers un questionnaire mis en ligne durant 6 mois. Les 3 premiers mois, les questions portaient sur les conditions de vie, les besoins et les attentes des étudiants en matière de logement au cours de l'année universitaire 2021-2022, les trois derniers mois elles concernaient l'année 2022-2023. Les étudiants étaient invités par mail à y répondre par un de nos deux partenaires : la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes et le Crous Nice Toulon. Au total, 1355 étudiants décohabitants ont répondu au questionnaire.

Sources : Données DEP/MESRI – effectif rentrée 2021 / Collecte OTLE 06 2022 / Estimation selon INSEE, RP 2019.

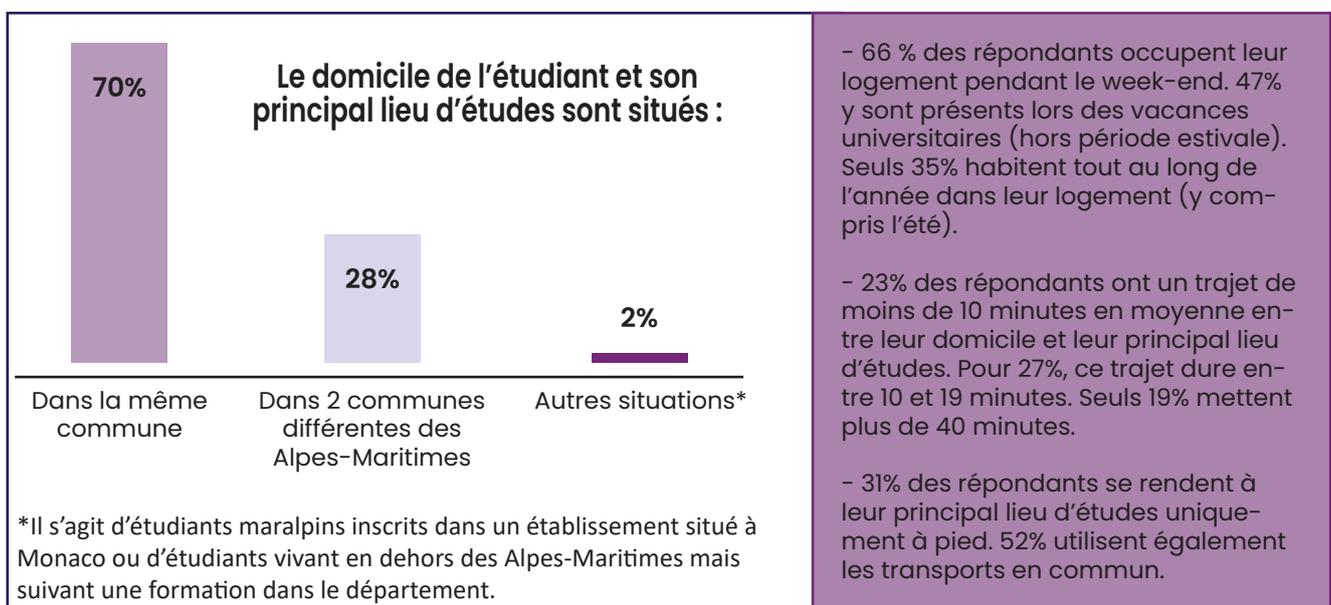
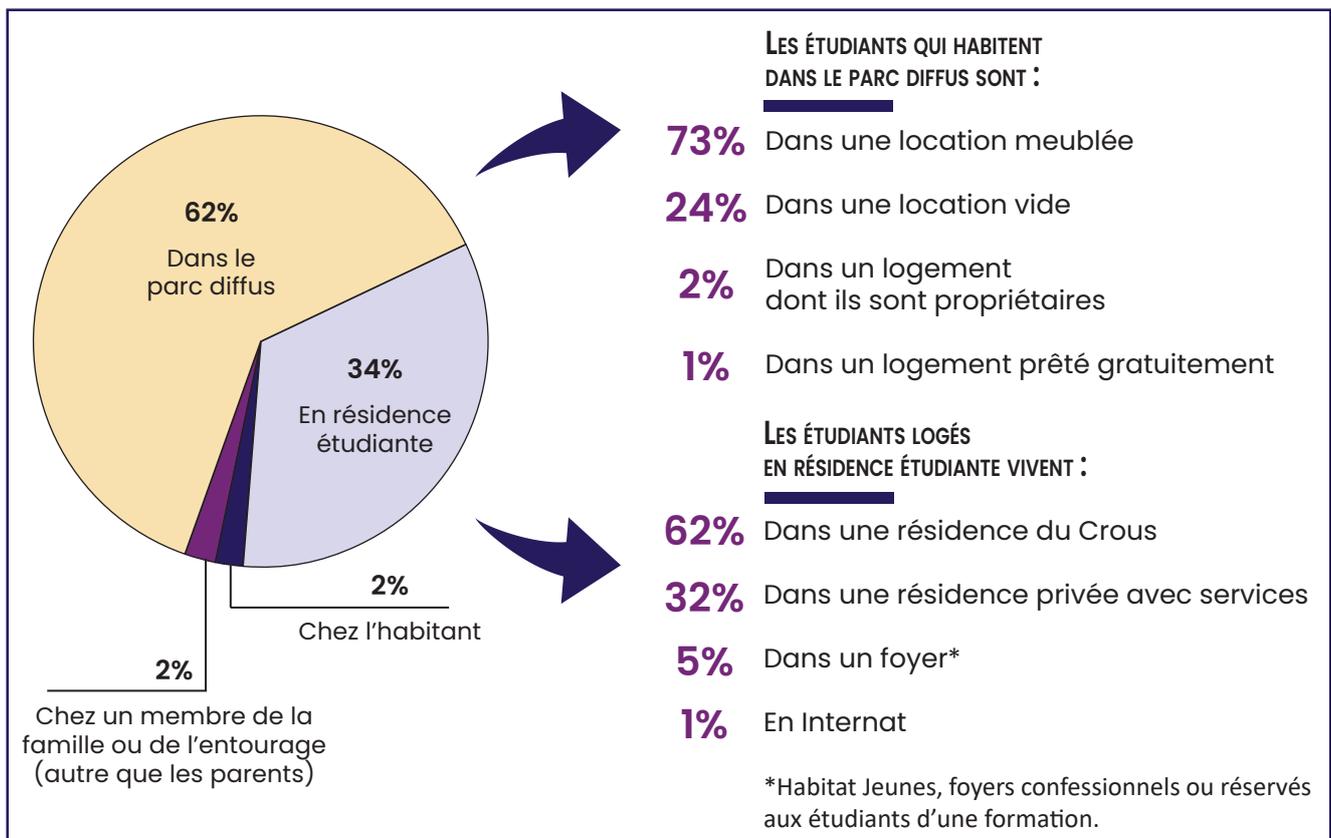


Où logent les étudiants ayant répondu au questionnaire ?



Les données présentées dans ces pages concernent uniquement des étudiants décohabitants.

*Les sites de formation situés à Nice rassemblent 82% des étudiants du département (Données DEP/MESRI – effectif rentrée 2021).



Sont-ils satisfaits de leur logement ? Pourquoi ?

2,04

1,8/3 Note moyenne attribuée lorsque l'étudiant a choisi le logement notamment pour des raisons financières

2,6/3 Note moyenne attribuée lorsque l'étudiant a choisi le logement notamment parce qu'il lui plaît

Note moyenne* attribuée au logement

*Notation entre 0 - Pas du tout satisfait, 1 - Peu satisfait, 2 - Satisfait et 3 - Très satisfait.

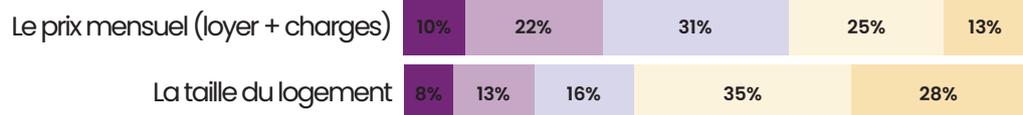
POUR QUELLE(S) RAISON(S) AVEZ-VOUS CHOISI DE VIVRE DANS CE LOGEMENT ? (3 RÉPONSES POSSIBLES)

1. Le domicile de mes parents est situé trop loin de mon principal lieu d'études (68%),
2. Ce logement est situé près de mon lieu d'études (62%),
3. Pour être indépendant(e) (19%),
4. Pour des raisons financières (18%),
5. J'avais besoin d'un endroit calme pour étudier (16%),
6. Le logement me plaît et je m'y sens bien (14%),
7. A cause de problèmes familiaux (7%),
8. Autres (question ouverte) : C'est le seul logement que j'ai trouvé (4%).

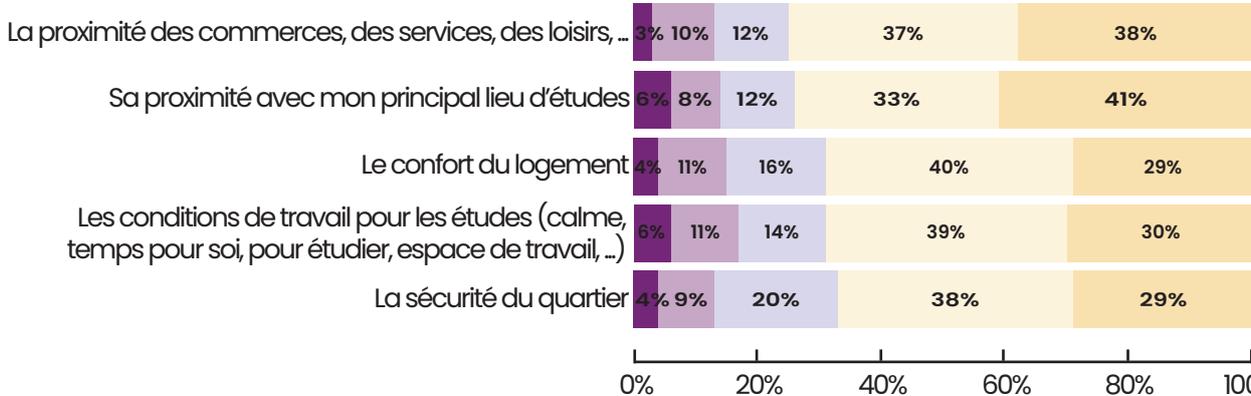
De quel(s) aspect(s) de leur logement les étudiants sont-ils :



LES MOINS SATISFAITS



LES PLUS SATISFAITS



Le coût du logement étudiant est-il pris en charge par les parents ou la famille ?

39%

Oui
totalement

22%

Oui
partiellement

39%

Non

Les sources de revenus des étudiants, leurs dépenses et notamment le coût de leur logement feront l'objet d'une prochaine publication.



Qui sont les étudiants ayant participé à l'enquête ?

69%

des répondants au questionnaire sont des étudiantes (elles représentent 55% des effectifs étudiants dans le département).

22 ans

Age moyen des étudiants répondants. Les 18-25 ans représentent 86% des répondants.

50%

des répondants ont au moins un de leurs parents qui vit à proximité.

82%

des répondants font leurs études dans un établissement public

98%

des répondants suivent une formation en présentiel.

80%

sont en formation initiale. 11% sont en alternance et 9% en formation continue.

DIPLÔME OU NIVEAU DE FORMATION DES RÉPONDANTS	%
Licence ou Bac+1, +2 ou +3	70.8%
Master ou Bac+4 ou +5	25.6%
Doctorat	3.6%

AU MOINS UN DES DEUX PARENTS DES RÉPONDANTS VIT...	%
Dans les Alpes-Maritimes	25.4%
Dans le Var	18.4%
A Monaco	0.4%
Dans la Région PACA (hors 06 et 83)	6.0%
En France (autres régions) ou à l'Etranger	49.7%

Les données présentées dans ce document retranscrivent la parole des étudiants ayant souhaité témoigner. Néanmoins, leurs profils étant assez similaires à ceux des étudiants du département, leur représentativité vis-à-vis de l'ensemble des étudiants maralpins est plutôt bonne.



La maîtrise d'oeuvre de l'Observatoire Territorial et Partenarial du Logement des Etudiants (OTLE 06) est assurée par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes, avec le soutien financier de l'Etat, de l'Université Côte d'Azur, du Crous Nice Toulon et de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française.

Pour plus d'informations :

Agence Départementale d'Information
sur le Logement des Alpes-Maritimes
5, rue du Congrès - 06000 NICE

Contact Pôle Etudes :

Stéphanie Ghibaudo, Chargée d'Etudes
pole.etudes@adil06.org